

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 NOVEMBRE 2024

REGISTRE DES DELIBERATIONS (EXTRAIT)

Délibération N : CA/2024/11/01

Le 06 novembre 2024, le Conseil d'administration de l'Agence d'Attractivité et d'Aménagement de la Creuse s'est réuni à 14 h 00, sous la présidence de Madame Valérie SIMONET, sur convocation adressée aux membres le 24 octobre 2024.

Collège des Conseillers départementaux			
Présents	Représentés	Absents	Observations
Valérie SIMONET			Pouvoir de Laurence CHEVREUX
	Catherine DEFEMME		Pouvoir à Valéry MARTIN
Jean-Luc LEGER			
		Philippe BAYOL	
Valéry MARTIN			Pouvoir de Catherine DEFEMME
		Nicolas SIMONNET	

Collège des Communes, EPCI et OPCL			
Présents	Représentés	Absents	Observations
Stéphane DUCOURTIOUX			Pouvoir de Valérie BERTIN
	Laurence CHEVREUX		Pouvoir à Valérie SIMONET
	Patrick MOUNAUD		Pouvoir à Jean-Claude PARNIERE
Jean-Claude PARNIERE			Pouvoir de Patrick MOUNAUD
	Valérie BERTIN		Pouvoir à Stéphane DUCOURTIOUX

Assistaient également à la réunion et n'ont pas pris part aux délibérations :

- Eric MATHE, Directeur,
- Catherine GAGNANT, Assistante de gestion administrative et de direction
- Agnès CAMPOS, Conseillère aux décideurs locaux, DDFIP de la Creuse.

Le quorum fixé par l'article 13 des statuts de l'Agence d'Attractivité et d'Aménagement de la Creuse étant atteint, il est procédé à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

\*\*\*\*\*

## PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2025

Le Conseil d'administration,

Vu les perspectives d'activité de l'Agence pour l'année 2025 telles que présentées en séance,

- Décide de soumettre les perspectives d'activité de l'Agence pour l'année 2025 à l'Assemblée générale,

**ADOPTÉ : Votants : 9 9 pour 0 contre 0 abstentions**

*En application des dispositions de l'article L. 5511-1 du CGCT, cette décision est exécutoire de plein droit.*

Ainsi fait et délibéré  
La Présidente,

Valérie SIMONET